

BON DE COMMANDE

Abonnement Terrain IA ESSMS -

Assistant IA spécialisé pour les professionnels du médico-social

VENDEUR

François BERGER - FMR-Consult

Consultant Organisations & Méthodes - Secteur médico-social

SIREN 979134996 - RCS Saint-Junien | Contact : 07 45 00 36 17 | francois@fmr-consult.fr

ACHETEUR

Établissement / Organisme gestionnaire :

Adresse complète :

Code postal / Ville :

SIRET :

Représentant légal (nom, prénom, fonction) :

Téléphone :

E-mail de contact :

OBJET DE LA COMMANDE

Le présent bon de commande porte sur la souscription d'un abonnement annuel à Terrain IA ESSMS, assistant IA spécialisé pour les dirigeants et cadres d'ESSMS, incluant l'ensemble des mises à jour continues pendant la durée de l'abonnement.

Abonnement Terrain IA ESSMS — 12 mois + mise à jour continue (2 accès nominatifs)

DÉSIGNATION	DÉTAIL
Prestation	Terrain IA ESSMS — Abonnement + mise à jour continue 12 mois
Tarif annuel	490,00 euros net de taxes (non assujetti à la TVA)
Durée	12 mois à compter de l'activation de l'accès (mises à jour continues incluses)
Nombre d'accès inclus	2 accès nominatifs
Règlement	Intégralité à la commande, par virement bancaire ou carte bancaire (paiement sécurisé Stripe ou PayPal)

RENONCIATION AU DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, l'acheteur reconnaît que la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et pour lequel il a renoncé à son droit de rétractation ne peut faire l'objet d'un droit de rétractation.

Je reconnais expressément renoncer à mon droit de rétractation dès la mise à disposition de l'accès numérique à Terrain IA ESSMS.

SÉCURITÉ ET CONTINUITÉ D'ACCÈS

En cas de cessation d'activité du vendeur, de liquidation judiciaire, d'arrêt définitif de la plateforme Terrain IA ESSMS ou de tout événement rendant impossible la poursuite du service, le vendeur s'engage à transmettre à chaque abonné l'intégralité des fichiers composant la ressource, actualisés à la date de l'événement concerné. Ces fichiers seront transmis sous format numérique exploitable et l'abonné en disposera à titre définitif, sans limitation de durée, pour son usage professionnel interne.

ENGAGEMENT ET SIGNATURE

En signant le présent bon de commande, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant en annexe du présent document et les accepter sans réserve.

LE VENDEUR	L'ACHETEUR
François BERGER - FMR-Consult	Nom, prénom, fonction :
Date :	Date :
Signature :	Signature et cachet :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Terrain IA ESSMS

François BERGER - Consultant Organisations & Méthodes
Contact : 06 99 13 09 09 | francois@fmr-consult.fr | SIREN 979134996 - RCS Saint-Junien
Assurance contractée auprès de MMA - Cabinet Painchaud, 16000 Angoulême

PRÉAMBULE

Le vendeur exerce une activité de services, de conseil et de mise à disposition de ressources numériques à destination des dirigeants et cadres du secteur médico-social. Dans le cadre de son activité, le vendeur propose l'accès à Terrain IA ESSMS, une ressource d'outils IA spécialisés, couvrant l'ensemble des champs du médico-social, conçu pour accompagner les professionnels dans leurs tâches quotidiennes.

Les informations délivrées sont à valeur purement informative et ne remplacent en aucun cas l'expertise d'un professionnel spécialisé sur le domaine traité.

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations du vendeur et de l'acheteur dans le cadre de la souscription d'un abonnement à Terrain IA ESSMS.

- Elles sont exclusivement réservées aux acheteurs professionnels.
- Elles constituent l'accord régissant les relations entre le vendeur et l'acheteur.
- La commande d'un abonnement par le client implique son adhésion pleine, entière et sans réserve à ces conditions de vente.
- Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente au moment de la passation de commande et déclare les accepter sans réserve.
- La signature du bon de commande, le paraphe et la signature de ces CGV matérialisent, l'acceptation pleine et entière des conditions générales, seules applicables à la commande.

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les souscriptions d'abonnement à Terrain IA ESSMS, effectuées par le biais d'un bon de commande signé.

- Une commande ne sera prise en compte par le vendeur qu'après acceptation préalable de ces conditions générales de vente, paraphées et signées.

ARTICLE 3 - NATURE DE LA PRESTATION

Le vendeur propose l'accès à Terrain IA ESSMS, un assistant IA spécialisé, dédié aux dirigeants et cadres d'ESSMS (EHPAD, SSIAD, SAD, IME, FAM, MAS, ESAT, CAMSP, SESSAD, etc.), offrant :

- Un accompagnement IA contextualisé aux problématiques quotidiennes du secteur médico-social (réglementation, HAS, RBPP, CASF, qualité, RH, gestion, etc.).
- Des réponses opérationnelles adaptées au cadre légal et institutionnel français.
- Une assistance à la rédaction, à l'analyse documentaire et à la prise de décision.
- Des mises à jour continues intégrées pendant toute la durée de l'abonnement.

L'accès est fourni via un lien numérique compatible avec tous les appareils et navigateurs. En cas de difficulté d'accès, l'acheteur contactera le vendeur qui s'engage à résoudre le problème dans les plus brefs délais.

ARTICLE 4 - COMMANDE ET TARIFICATION

L'acheteur passe sa commande auprès du vendeur par le biais du bon de commande joint au présent document.

Tarif

- Abonnement annuel : 490 euros net de taxes pour 12 mois, mise à jour continue incluse (FMR n'est pas assujéti à la TVA).
- Nombre d'accès inclus : 2 accès nominatifs.
- Contenu : accès complet à Terrain IA ESSMS et à l'ensemble de ses mises à jour pendant la durée de l'abonnement.

Modalités

- L'offre (bon de commande) est valable 1 mois à compter de sa date d'émission.
 - La facture doit être réglée en intégralité lors de la commande.
-

ARTICLE 5 - FACTURATION ET RÈGLEMENT

La facture correspondant à l'abonnement Terrain IA ESSMS doit être réglée en intégralité lors de la commande.

Le règlement s'effectue par l'un des moyens suivants :

- Virement bancaire (coordonnées communiquées sur la facture).
- Carte bancaire via paiement sécurisé Stripe ou PayPal.

L'accès à la ressource est activé dès réception du règlement.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur et pour lequel il a renoncé à son droit de rétractation.

L'acheteur coche la case prévue à cet effet sur le bon de commande pour confirmer sa renonciation au droit de rétractation.

ARTICLE 7 - ANNULATION

S'agissant d'un abonnement numérique, aucun remboursement n'est possible une fois l'accès activé, conformément à la renonciation au droit de rétractation visée à l'article 6.

En cas de force majeure, l'application de cette clause fera l'objet d'une discussion entre l'acheteur et le vendeur.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS ET CONFIDENTIALITÉ

Le vendeur s'engage à :

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par son client et désignées comme telles.
- Ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations de services réalisés pour ses clients.
- Signer un accord de confidentialité si le client le souhaite.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les informations publiquement disponibles ou devant être divulguées pour effectuer les formalités légales.

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & DROITS D'UTILISATION

La propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus de Terrain IA ESSMS appartient au vendeur et est protégée par le Code de la propriété intellectuelle.

L'abonnement confère à l'acheteur un droit d'utilisation strictement personnel et professionnel, dans la limite du nombre d'accès souscrits (2 accès nominatifs), et pour la durée de l'abonnement.

L'acheteur s'interdit de :

- Porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle.
 - Reproduire, représenter, modifier, diffuser ou extraire une partie substantielle des éléments, à l'exclusion des actes nécessaires à leur usage normal et conforme au contrat.
 - Partager ses identifiants d'accès avec des personnes non couvertes par l'abonnement.
-

ARTICLE 10 - SÉCURITÉ ET CONTINUITÉ D'ACCÈS

En cas de cessation d'activité du vendeur, de liquidation judiciaire, d'arrêt définitif de la plateforme Terrain IA ESSMS ou de tout événement rendant impossible la poursuite du service, le vendeur s'engage à transmettre à chaque abonné l'intégralité des fichiers composant la ressource, actualisés à la date de l'événement concerné.

Ces fichiers seront transmis sous format numérique exploitable (PDF, DOCX ou équivalent) et l'abonné en disposera à titre définitif, sans limitation de durée, pour son usage professionnel interne.

Cet engagement constitue une garantie de continuité documentaire au bénéfice de l'abonné, indépendante de la pérennité de la plateforme.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ CIVILE

Le vendeur François BERGER (FMR) a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile auprès du cabinet MMA Painchaud, 16000 Angoulême.

ARTICLE 12 - LITIGES

Les présentes conditions générales de vente et le contrat signé entre les parties sont régis par le droit français.

En cas de litige persistant, les Tribunaux de Limoges (87 - Haute-Vienne) seront compétents.

ARTICLE 13 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par FMR-Consult sont enregistrées pour :

- La gestion de votre abonnement.
- L'envoi de ressources personnalisées.
- La facturation.

Elles ne sont pas transmises à des tiers.

Conformément au RGPD, vous pouvez demander l'accès, la rectification ou la suppression de vos données en contactant contact@fmr-consult.fr.